

Claudia Cotting

« En politique, les femmes se donnent plus »

Contrairement aux hommes, elles participent à toutes les séances. Elles sont plus responsables, elles ont l'habitude des tâches auxquelles elles ne peuvent échapper », explique Claudia Cotting, **députée et présidente du parti radical démocratique fribourgeois (PRD)**, secrétaire communale, caissière et agent AVS à Senèdes. Elle est opposée au principe des quotas : l'important n'est pas d'être homme ou femme, mais motivé, engagé et intéressé, dit-elle.



La politique ? Claudia Cotting est tombée dedans toute petite déjà. L'année de sa naissance, en 1949, lorsque la commune nommait son père secrétaire communal et agent AVS. Depuis lors, elle en a vu des gens défiler pour faire signer une feuille, pour pré-parer une demande...

Dès 1971, lorsque le droit de vote est accordé aux femmes, elle aime participer aux assemblées communales de son village, Senèdes. Trois ans plus tard, en 1974, c'est son beau-père qui la poussera, un peu contre son gré, à devenir elle-même secrétaire communale. Le conseil communal était alors en crise, il avait démissionné in corpore. Il est question d'indemnités à verser au sujet d'une route, et de la disparition du cahier noir où étaient notées les corvées communales... « Mon beau-père avait décidé qu'on n'allait pas baisser les bras comme ça. Il n'était pas pensable de dire qu'à Senèdes il n'y avait plus de conseil communal, et d'aller porter tout ça à Fribourg. Donc on a fait une petite cellule de continuation des affaires communales. Il fallait faire les actes d'origine dans un délai convenable, alors je m'en occupais ».

Un soir, son beau-père vient chez elle et lui demande de prendre du papier, d'écrire qu'elle est candidate pour le secrétariat communal. Elle dit non, elle s'oppose. Le beau-père insiste : « Maintenant écoute, c'est comme ça, tu écris... ». Claudia Cotting cède : « Un peu contre mon gré, j'ai soumissionné pour être boursier, secrétaire et agent AVS. En fait, ça m'a passionné, cette politique communale, et ça me botte toujours. C'est une petite commune où on fait tout. Quand les gens arrivent chez moi, même un dimanche matin, j'arrête mon travail et je remplis des formulaires. Même lorsque c'est une personne de 80 ans qui fait une demande qui n'a rien à voir avec mes fonctions communales. Il y a des braves gens qui ne comprennent plus rien à leur déclaration d'impôt. J'ai un très bon contact avec ces gens, ils m'apportent plus que je ne peux leur apporter ».

Lorsqu'une personne perd son emploi, Mme Cotting ne se contente pas de remplir le formulaire : « Il s'agit surtout de trouver un emploi. Je fais des téléphones en fonction de leur métier, de leur sensibilité. Souvent on a pu les placer dans des entreprises qu'on connaissait ». Et du côté des impôts aussi, ça barde : « En tant que boursière communale, je n'ai pas de problèmes d'impôts. Je n'admets pas la redevance dans ma commune. En fin d'année, celui qui n'a pas payé son impôt, je vais le trouver à domicile. Je lui dis qu'il y a un petit problème, et qu'il faut que je revienne en fin de mois chercher mille francs. La première fois, je me fais bien engueuler, mais par la suite il n'y a plus de retard. Je parle bien sûr de quelqu'un qui a un salaire, un emploi, qui n'a pas eu de pépin de santé ou d'entreprise : il doit payer son dû à la collectivité, pour l'école, l'épuration, les routes... Si on admet qu'une personne ne paie pas ses 2500 ou 3000 francs par année, après 3 ans, elle ne pourra plus verser les 9000 francs. On l'aura laissé s'enfoncer bêtement, ou on aura permis qu'elle se trouve en difficulté. Comment pourra-t-elle se rattraper ? » Dans les petites communes, on est très proche des gens. « A Senèdes, lorsqu'une personne de 80 ans s'est retrouvée toute seule après avoir perdu son mari, on s'est dit qu'il pourrait y avoir un problème. Qui irait la voir ? Alors sa voisine, qui habite dans une ferme à trois cents mètres de là, regardait chaque matin si Louise avait ouvert son volet. Quand le volet était ouvert, on savait que notre doyenne était sur pied. Sinon elle allait frapper à la porte pour voir si la doyen-ne avait besoin de quelque chose... ».

Le Grand Conseil ? Passionnant! Le Grand Conseil ? « Je le trouve passionnant. Etre aux premières loges, faire passer son idée plutôt que de râler à côté, c'est passionnant. On discute des heures sur -deux ou trois articles pour des questions de sensibilité : c'est très lent, mais ce n'est pas long. C'est très intéressant, ce qu'on apprend lorsqu'un socialiste, un PDC, un UDC ou quelqu'un d'un autre parti donne son point de vue. De chaque débat j'ai pu

tirer quelque chose de positif en me disant qu'il y a un élément auquel je n'avais pas pensé ». Les chevaux de bataille de Mme Cotting sont plutôt liés à l'économie, à la création de places de travail et à la formation : « Le bon apprenti, quelqu'un qui a un bon métier et qui veut encore se perfectionner, doit être encouragé à faire encore une école, à suivre encore un cours... Il est important d'avoir plusieurs flèches à son arc ». L'intérêt du canton est placé au-dessus de celui du parti : « Quand une personne a une idée excellente qui peut faire un plus dans une loi, ce n'est pas parce que c'est un socialiste qui l'a proposée que l'on va voter non ! Bien sûr, lorsqu'on propose un RMI qui permet à chacun de recevoir 2000 francs et que l'on ne se préoccupe pas de savoir qui assumera la dépense, je dis non. Il n'y a rien de plus désagréable que de mettre en place des structures et, ensuite, de se chipoter pour voir qui va assumer ». Et les rapports avec les autres partis ? « Ils sont excellents. Je côtoie le président de l'UDC, Denis Colliard, aussi bien que Liliane Chappuis, présidente du parti socialiste, ou encore Nicole Zimmermann, présidente du PDC, puisqu'on est en train de préparer l'apparement avec le PDC pour les élections fédérales de cet automne. Je suis très satisfaite des relations que nous pouvons avoir. Lorsque nous défendons une idée, cela ne veut pas dire que l'idée de l'autre n'est pas bonne. Pas du tout ».

Pourquoi a-t-elle choisi le parti radical ? « Mon père était déjà de tendance radicale. C'était quelqu'un d'extrêmement responsable, il comptait sur son travail, maman étant aussi une indépendante. Je veux également être responsable, et défendre l'économie non pas en tant que telle, mais l'économie qui procure des places de travail. C'est ce qui permet d'avoir les moyens de garantir les assurances sociales, la pérennité d'institutions comme l'AVS, l'AI, les soins hospitaliers ».

Et l'UDC ? « Mon beau-père était UDC, il était du comité du 26 mai. Mais le parti radical est le plus proche de ma conviction, de ma façon d'agir ». Au fond, qu'est-ce qui distingue le parti radical des autres partis ? « Je crois que lorsque l'on doit régler un problème, chacun met tout son savoir et sa bonne volonté pour trouver un consensus afin que tout le monde s'y retrouve. Dans notre système, aucun parti ne fait quelque chose à lui tout seul ». Pour Mme Cotting, « les partis de droite défendent une grande partie de ces objectifs qu'on défend plus ou moins tous, qui soutiennent cette économie, sauvegardent les places de travail, soutiennent une bonne formation. Pour sa part, le parti socialiste sera plus enclin à demander des structures d'accompagnement, de la même manière que le conseiller d'Etat Denis Clerc avait mis en place des structures d'aide sociale ».

Cette nouvelle députée n'avait pas du tout l'intention de reprendre, en 1998, la présidence du parti radical. « Mais c'était une question de responsabilité. Je ne pouvais pas concevoir d'aller à une assemblée cantonale où le président sortant devait dire qu'on n'a trouvé personne pour repourvoir ce siège. Une année avant les élections fédérales, il faut quand même faire le boulot. Pendant deux heures, je me suis dit que je ne devrais pas, mais qu'on ne peut pas aller comme ça ce soir... Le même jour, à 14 h 30, je me suis décidée à dire oui. Mais si j'avais eu une semaine pour réfléchir, je ne serais pas présidente. Si j'avais pu analyser les tâches qui m'attendaient, ne serait-ce qu'écrire un billet dans notre journal, présider un comité directeur en donnant la parole à un conseiller national et à un conseiller d'Etat, je me serais sentie toute petite en me disant que je suis folle... La première fois que je devais présider un comité directeur, je me suis demandée dans quels draps je m'étais enfilée ».

Mme Cotting a bien précisé qu'elle serait présidente « ad interim », pour trois petites années. « Je ne compte pas là-dessus pour apporter de nouveaux mandats à notre entreprise. Si je devais compter sur la politique pour travailler, il y a longtemps qu'on aurait dû claquer. Et dans deux ans, on n'aurait plus de travail ». Pour Mme Cotting, le slogan « Moins d'Etat » n'est plus d'actualité : « Je ne dis pas « moins d'Etat », mais « moins de lois ». Lorsque les gens se responsabilisent, on a besoin de moins de garde-fous. Mais on a de très bons fonctionnaires. Lorsque je vais au Service cantonal des contributions, on me donne toujours les renseignements ». Dans l'entreprise de son mari et de son beau-frère, où elle est coadministratrice avec signature individuelle, Mme Cotting se montre aussi stricte que lorsqu'elle gère les affaires communales : « Je n'admets pas, une fois qu'une prestation a été faite, que l'on discute de son paiement. Je n'admets pas que l'on me mène en bateau sur le paiement d'une facture. Ce n'est pas pour moi, mais pour assumer, et pour assurer la pérennité de l'entreprise. On a eu perdu de l'argent, même des montants assez grands. La faillite, vous. avez, c'est souvent une cascade d'événements... Vingt employés devant le porte, il faut leur trouver chaque matin quelque chose... et quand les syndicats s'en mêlent, parce qu'un jour on demande à un employé d'aller ramasser les poubelles et qu'il refuse, il nous arrive de nous décourager, et de se dire que ça irait aussi si on travaillait seulement les trois... ».

Où à l'assurance maternité. Il y a une quinzaine de jours, Claudia Cotting participait au congrès du parti radical suisse à Brigue, un congrès qui s'est prononcé contre l'assurance-maternité. Comme la majorité des radicaux de Suisse romande, elle est favorable à cette assurance, mais le problème de son financement n'est pas encore réglé. « On n'y échappe pas, c'est inscrit dans la Constitution », souligne-t-elle. Et de dire oui en pensant aux femmes qui ont besoin de passer quelques semaines avec leur bébé. Le financement ne semble d'ailleurs pas si pénalisant pour l'économie : « Actuellement, l'économie met 350 millions pour indemniser durant 8 à 14 semaines les femmes qui accouchent. Avec l'assurance-maternité, le coût sera de 500 millions, mais c'est l'Etat qui va payer. On puisera d'abord dans l'APG, l'assurance perte de gain, puis, dès 2003, dans la TVA qui devrait être augmentée d'un demi-point. Encore faudra-t-il que le peuple dise oui.

Sinon il faudra trouver un autre financement ».

Malgré la décision négative du congrès, le PRD fribourgeois continuera de faire campagne pour l'assurance-maternité. Ne se rallie-t-il donc pas à la décision de la majorité ? « Les décisions des assemblées cantonales sont souveraines », explique Mme Cotting. « Si je vais à une assemblée des délégués sur le plan national, c'est pour apporter le point de vue du canton et obtenir une meilleure information. J'ai eu beaucoup de plaisir à écouter les intervenants, le débat était très bon, de haut niveau. Il m'intéressait de savoir pourquoi certains combattent cette initiative et pourquoi d'autres la soutiennent ». Mme Cotting est-elle d'accord avec le quotidien local qui titre que le non radical illustre l'emprise droitière de l'UDC ? « Aujourd'hui, un journal qui doit vendre a très souvent des titres chocs qui parfois me déplaisent parce que ça ne correspond pas du tout à la réalité. Il n'y a rien à mélanger entre radical et UDC, en tout cas pas pour moi. Blocher se trouve encore bien loin de la Suisse romande, et l'UDC du canton de Fribourg n'a pas cet esprit blochérien que connaît le canton de Zurich » explique Mme Cotting. C'est le 20 mai que l'assemblée cantonale prendra position. « Nous allons faire un débat de très bon niveau, avec des gens très engagés. J'ai l'impression que ce canton donnera une majorité favorable à l'assurance-maternité ».

Impôts : contre la transparence des déclarations fiscales. Il y a quelques mois, L'Objectif a publié la liste des revenus et fortunes déclarés au fisc par les députés. Claudia Cotting s'oppose à cette transparence : « Cette publication a créé pas mal de problèmes dans notre parti. Ce n'était pas simple à gérer. En tant que secrétaire communale, je n'oserais jamais divulguer le montant de l'impôt de quelqu'un. Parce qu'il arrive qu'une personne paie très peu d'impôt en raison d'une difficulté financière ou autres ». Personnellement, Mme Cotting a subi des remarques telles que « Voilà la millionnaire ». Elle a répondu : « Je ne savais pas que j'étais millionnaire. Si je dois donner aujourd'hui un toit à nos employés, alors je peux vous dire que je ne suis pas millionnaire. Et puis, en fait, ce n'est pas mon argent, c'est celui de mon mari. Selon les circonstances, j'en aurai droit au quart, ou à la moitié... ». Mme Cotting poursuit : « Indépendamment de cela, j'ai l'impression que le public n'a retenu que le premier et le dernier de la liste. Et le premier a presque autant souffert que le dernier, parce que sa fille est arrivée de l'école avec des observations de ses col-lègues. Je me demande à quoi sert la publication de telles listes, si ce n'est à jeter de la poudre aux yeux des lecteurs. ».



Une sale guerre. Mme Cotting ne mâche pas ses mots sur ce qui se passe au Kosovo : « Une sale guerre, une saloperie comme l'ont été toutes les guerres, comme le seront toutes les guerres. Dieu sait si ça nous interpelle aujourd'hui de voir un flot de réfugiés qui quittent un pays, de voir ce qui se gère aujourd'hui au Kosovo et en Serbie, ces frappes de l'OTAN qui vont s'éterniser... Ou l'Otan frappait fort, juste, de manière très brève et ciblée, ou alors faut-il vraiment s'engager dans une guerre pareille ? » s'interroge Mme Cotting. « Ce qui me fait vraiment souci, c'est qu'un peuple quitte son pays alors qu'il n'est pas en mesure de le défendre. Je n'ai jamais été aussi proche et aussi d'accord avec notre armée de milice que ces jours. C'est inadmissible de voir des femmes et des enfants quitter leur endroit dans des situations aussi dramatiques. Ma première priorité, c'est bien sûr oui à l'accueil de ces gens qui sont vraiment des réfugiés. Le grand problème est de savoir comment ils pourront un jour retourner dans leur pays, parce que, pour la Suisse comme pour l'Europe, ce n'est pas une solution que de les intégrer. La question est de savoir comment ils pourront refaire leur pays, qui va pouvoir y habiter et comment ils vont pouvoir s'entendre ». Par ailleurs, Mme Cotting s'étonne de voir que les Serbes qui sont en Suisse se soient ralliés au point de vue de Milosevic : « Ils l'on fui, mais aujourd'hui, ils sont d'accord avec lui... ça pose un problème, ça fait quand même souci... »

Alliance PRD-PDC pour éliminer Pierre Aeby ? La présidente du parti radical souhaite reconduire l'apparement entre son parti et le PDC dans le but de récupérer des suffrages dans le camp des partis de droite au conseil national. Pour le Conseil des Etats, c'est une liste commune qui est en projet, comportant les deux noms d'Anton Cottier (PDC) et de Jean-Claude Cornu (PRD). Mini interview.

- Le but de cette liste commune, c'est d'éliminer le socialiste Pierre Aeby, qui occupe actuellement l'un des deux sièges au conseil des Etats ?
- Non, je n'ai jamais comme but d'éliminer quelqu'un. On fait campagne.
- Quel siège visez-vous donc, sachant qu'Anton Cottier est le candidat du plus grand parti du canton ?

- On ne vise pas du tout à en supprimer un. On fait une campagne pour un radical. Pensez-vous que M. Aeby puisse être dégommé par un radical ?
- Rien n'est impossible. Lors de la dernière élection, Mme Pichonnaz a failli l'emporter...
- Je ne pars pas du tout dans cette idée-là.

Maman à 19 ans. Claudia Cotting est née le 13 janvier 1949 à Montévraz, où elle a vécu toute son enfance et son adolescence. Son père était ouvrier à la tuilerie du Mouret, puis dans l'entreprise de cartonnage Vuille. Sa mère était couturière à domicile : « Elle a pratiqué son art toute sa vie, et elle le fait encore pour dépanner ». Claudia Cotting a été imprégnée des nombreuses activités de ses parents. Son père était très actif dans les sociétés, à la commune où il a été conseiller communal, secrétaire communal pendant plus de 40 ans et agent AVS pendant 50 ans ! Il joue toujours dans la fanfare du Mouret, une société qu'il a présidée, et il fut encore secrétaire de la société de tir. La vie associative, Mme Cotting a appris très tôt à la connaître : « On ne savait pas ce qu'était une porte fermée. Il y avait tout un brassage de gens. Des femmes venaient avec un bout de tissu voir la couturière. Les chômeurs - la tuilerie était souvent arrêtée l'hiver - venaient pour le timbrage, qui se faisait quotidiennement. » A 11 ans, Claudia Cotting décide d'aller apprendre l'allemand à Chiètres, avec son frère. Elle insiste auprès de sa maman. Elle n'apprendra pas beaucoup l'allemand parce que, dit-elle, là-bas, tout le monde parle le français. Par contre elle fait une école de la vie : « Partir à 11 ans, et ne pas pouvoir dire, après trois mois, qu'on veut rentrer, je peux vous dire que cela permet de mieux respecter ses parents ». Du matin au soir, Claudia Cotting était dans des champs de salade qui s'étendaient à perte de vue : « On bêchait, on piochait, on enlevait les vers blancs, moi qui ai horreur de ces animaux... ». Après l'école secondaire à Fribourg, Mme Cotting entre à l'Ecole supérieure de commerce. Elle devient maman à 19 ans déjà, et se marie. « Je garde un excellent souvenir de cette expérience, je ne referais pas autrement. Je n'ai eu aucune désapprobation, et je ne me suis d'ailleurs jamais attardée de savoir ce que les autres allaient penser. Maintenant encore, si je n'ose pas dire ce que je pense dans une assemblée, je n'y vais pas ». A 22 ans, Mme Cotting est déjà mère de trois enfants. Elle en aura un quatrième quelques années plus tard, tout en collaborant à l'entreprise de son mari (terrassements, génie civil, transports) où elle assume toute la partie administrative. A 25 ans, elle entre au service de la commune (secrétaire, boursière et agent AVS). Elle a 48 ans lorsqu'elle est élue au Grand Conseil fribourgeois. Sera-t-elle candi-date au National ? « Un président n'est pas candidat. Il coache toute son équipe. Et la politique, pour moi, ce n'est pas profiter d'une situation pour mieux se profiler à une autre place ».

Viserait-elle une place au Conseil d'Etat ? « Mais non, pas du tout. Il y aura d'autres femmes, des plus jeunes que moi ».

Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz

07.05.1999